

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mercredi 26 septembre 2018 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Lyne Lefebvre, Jason Grenier, Jean-Marc Rochon, France Chenail, Guillaume Massicotte, Jacques Smith, Patrick Rancourt et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant la totalité des membres du conseil.

Est également présent M. Alain Gagnon, greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2018-09-455 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2018-08-364 RELATIVE À LA VENTE D'UN TERRAIN À LA COMPAGNIE SOLARGISE CANADA INC. DANS LE PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE PERRON ET AUTRES SUJETS CONNEXES

Modifiée par
la résolution
2019-03-116

CONSIDÉRANT la résolution 2018-08-364 adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil du 7 août 2018 relative à la vente d'un terrain à la compagnie Solargise Canada Inc. dans le parc industriel et portuaire Perron et autres sujets connexes;

VU la recommandation du directeur du Service du développement économique de modifier ladite résolution pour y ajouter un lot, entériner la convention d'achat et appuyer tout projet de transport électrique;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M^{me} la conseillère France Chenail,
et résolu à l'unanimité

DE modifier la résolution 2018-08-364 adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil du 7 août 2018 afin d'ajouter le lot 5 316 667 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le parc industriel et portuaire Perron, à la vente d'un terrain à la compagnie Solargise Canada Inc.;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, toute entente et tout acte relatifs à la présente, incluant les quittances de créance et servitudes à cet égard, le cas échéant, à intervenir devant M^e Scot Diamond du cabinet Norton Rose Fulbright Canada LLP, en y stipulant toute clause ou condition jugée utile dans l'intérêt de la municipalité ou non incompatible avec la présente, incluant l'acte de vente à intervenir avec ladite compagnie;

QUE le conseil entérine la convention d'achat intervenue le 21 septembre 2018 entre la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et Solargise Canada Inc. pour la vente des lots 5 316 666, 6 100 043, 6 100 044, 5 316 672 ainsi que le lot 5 316 667 et;

QUE la Ville appuie tout projet de transport électrique de haute tension qui pourrait être requis pour alimenter en électricité les projets de la compagnie Solargise Canada Inc. sur son territoire.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes manifestent le désir de s'exprimer sur le sujet suivant lors de cette période de questions :

- Demandes relatives au projet de Solargise Canada Inc. se rapportant à l'échéancier des travaux, la disponibilité des services à proximité du terrain à construire, les retombées économiques du projet, la durée prévue de construction et le nombre d'emplois créés.

2018-09-456 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 12 h 33, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Guillaume Massicotte,
appuyé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 26 septembre 2018.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Alain Gagnon, greffier